

Hébergement

Biodiversité et ressources naturelles

1. La structure met en place des actions visant à réduire sa consommation d'eau. Exemples : équipements spéciaux pour les sanitaires (chasse-eau double flux), sanitaires (chasse-eau double flux), douches et lavabo (mousseurs, voire autres équipements), suivi de sa consommation avec objectif de la réduire, gestion durable pour les aménagements extérieurs...).
2. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie. Exemples : éclairage basse consommation et détecteurs de présence
3. La structure a opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.
4. Le bâtiment est bien isolé et limite la consommation énergétique.
5. La structure met en place des aménagements pour favoriser la protection et le développement de la biodiversité. Elle sensibilise les clients.
6. La structure a mis en place un potager, cultive des fleurs ou autres végétaux
7. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : panneaux solaires, pompe à chaleur etc.
8. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : rideaux/stores isolants

Déchets et économie circulaire

1. La structure n'utilise pas de produits à usage unique (chambres et restauration).
2. La structure met en place un système de compostage ou de récolte des biodéchets.
3. La structure limite le gaspillage alimentaire en optimisant sa production et invite ses clients à se servir par rapport à ses besoins.
4. La structure collabore avec des associations pour redistribuer les excédents alimentaires ou les invendus.

Mobilité durable

1. La structure encourage la mobilité durable pour ses clients et employés : bornes de recharge pour véhicules électriques, informations sur la mobilité douce, les transports en commun et l'écoconduite.
2. La structure propose à ses clients d'aller les chercher à la gare la plus proche.

3. La structure facilite les déplacements en mobilité douce de ses clients (location de vélo, vélo à disposition...).
4. La structure recommande des itinéraires à vélo ou à pied pour accéder aux principales attractions touristiques autour de l'hébergement.
5. La structure dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et/ou d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
6. La structure est accessible en transport en commun.
7. La structure propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active

Achats et partenariats responsables

1. La structure favorise les achats en circuit court (artisans et entreprises locales par exemple).
2. La structure privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.
3. La structure favorise l'achat de produits d'hygiène écoresponsables.
4. La structure a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. La structure accepte les chèques vacances et/ou les chèques CAF.
2. La structure met en place des actions pour faciliter l'accès de son offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
3. La structure met en place des adaptations au regard de la saisonnalité (quotas, tarifs spécifiques, périodes d'ouverture élargie, réservation...) pour répartir les flux et/ou éviter les nuisances aux habitants.
4. La structure recrute en majorité des personnes en CDI, ou met en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI
5. La structure priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année précédente, pour la saison à venir.
6. La structure favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
7. La structure met en place une stratégie RSE formalisée au sein de la structure
8. "La structure intègre une dimension culturelle dans son offre (mise en valeur du patrimoine, histoire du lieu, etc.)

Communication engagée

1. La structure valorise les partenaires locaux et les actions qu'elle engage sur son site internet ou ses supports de communication.
2. La structure partage des actions et écogestes auprès des collaborateurs et partenaires dans les chambres et/ou espaces communs.
3. La structure communique sur son engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
4. La structure a nommé un référent environnemental et social.
5. La structure met en place des indicateurs de suivi pour mesurer son impact durable et partager ses résultats.
6. La structure sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.

Restauration

Biodiversité et ressources naturelles

1. La structure met en place des actions visant à réduire sa consommation d'eau. Exemples : équipements spéciaux pour les sanitaires (chasse-eau double flux), sanitaires (chasse-eau double flux), lavabo (mousseurs, voire autres équipements), suivi de sa consommation avec objectif de la réduire, gestion durable pour les aménagements extérieurs...).
2. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : panneaux solaires, pompe à chaleur etc.
3. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : rideaux/stores isolants
4. La structure met en place des actions pour la réutilisation des eaux usées.
5. La structure met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie. Exemples : éclairage basse conso et détecteurs de présence
6. La structure a opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.
7. Le bâtiment est bien isolé et limite la consommation énergétique.
8. La structure a mis en place un potager, cultive des fleurs ou autres végétaux.

Déchets et économie circulaire

1. La structure effectue un tri systématique des déchets.
2. La structure met en place un système de compostage ou de récolte des biodéchets.

3. La structure limite le gaspillage alimentaire en optimisant sa production et sensibilise sur les restes dans les assiettes.
4. La structure collabore avec des associations pour redistribuer les excédents alimentaires ou les invendus.
5. La structure n'utilise pas de produits à usage unique.

Mobilité durable

1. La structure dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et/ou d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
2. La structure encourage la mobilité durable pour ses clients et employés : bornes de recharge pour véhicules électriques, informations sur la mobilité douce, les transports en commun et l'écoconduite.
3. La structure est accessible en transport en commun.
4. La structure propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active

Achats et partenariats responsables

1. La structure favorise les achats en circuit court (artisans et entreprises locales par exemple).
2. Au moins les 3/4 de la carte est "fait maison" et intègre des produits locaux ou de saison.
3. La structure privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.
4. La structure favorise les engagements de long terme avec les partenaires et fournisseurs.
5. Les produits sont livrés de manière optimisée pour réduire l'empreinte carbone.
6. La structure propose une offre végétarienne.
7. La structure a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. La structure accepte les chèques vacances et/ou les chèques CAF.
2. La structure propose des tarifs particuliers pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les familles, etc.

3. La structure met en place des actions pour faciliter l'accès de son offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
4. La structure est partenaire d'initiatives locales, liées à l'éducation, la santé et la préservation de la biodiversité.
5. La structure favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
6. La structure recrute en majorité des personnes en CDI, ou met en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
7. La structure priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année passée pour la saison à venir. *Ne s'applique pas aux indépendants et auto-entrepreneurs.*
8. La structure met en place une stratégie RSE formalisée au sein de la structure
9. La structure intègre une dimension culturelle dans son offre (mise en valeur du patrimoine, histoire du lieu, etc.)

Communication engagée

1. La structure partage des actions et écogestes auprès des collaborateurs et partenaires.
2. La structure valorise les partenaires locaux et les actions qu'elle engage sur son site internet ou ses supports de communication.
3. La structure communique sur son engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
4. La structure a, parmi le personnel permanent de l'établissement, une personne référente sur la gestion environnementale qui réalise un suivi annuel de la politique environnementale.
5. La structure met en place des indicateurs de suivi pour mesurer son impact durable et partager ses résultats.
6. La structure sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.

Producteurs et artisans

Biodiversité et ressources naturelles

1. J'optimise la consommation d'eau grâce à des techniques spécifiques (goutte-à-goutte, récupération d'eau, etc.) ?
2. Je mets en place des actions pour la réutilisation des eaux usées.

3. Je mets en place des actions de réduction de la consommation d'énergie.
Exemples : panneaux solaires, éclairage basse consommation, etc.
4. J'ai opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.
5. Je pratique la rotation des cultures pour préserver la fertilité des sols.
6. J'ai mis en place des haies, des zones de jachère ou d'autres espaces pour favoriser la biodiversité.
7. J'utilise des méthodes alternatives aux pesticides pour protéger les cultures ou enrichir le sol.
8. Je limite l'usage de ressources naturelles rares dans mes créations ou fabrications.
9. Je privilégie des matériaux certifiés durables, recyclés ou issus de ressources renouvelables.

Déchets et économie circulaire

1. J'effectue un tri efficace des déchets.
2. Je mets en place un système de compostage ou de récolte des biodéchets.
3. La structure collabore avec des associations ou structures locales pour gérer les invendus.
4. Je n'utilise pas de produits à usage unique.

Mobilité durable

1. Le point de vente est accessible en transport en commun.
2. J'encourage la mobilité durable pour mes clients et mes employés : bornes de recharge pour véhicules électriques, informations sur la mobilité douce, les transports en commun et l'écoconduite.
3. Je dispose d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
4. Je propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active.

Achats et partenariats responsables

1. Je favorise les engagements de long terme avec les partenaires et fournisseurs.
2. Je privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.
3. Je favorise les achats en circuit court (artisans et entreprises locales par exemple).
4. Je vends en circuit court (marchés, AMAP, vente directe).

5. Mon activité a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. Je mets en place des actions pour faciliter l'accès de mon offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
2. Je suis partenaire d'initiatives locales, liées à l'éducation, la santé et la préservation de la biodiversité.
3. Je propose des visites de mon exploitation ou ateliers afin de transmettre ma passion et le savoir-faire.
4. Je favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
5. Je priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année passée pour la saison à venir. *Ne s'applique pas aux indépendants et auto-entrepreneurs.*
6. Je recrute en majorité des personnes en CDI, ou je mets en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
7. Je mets en place une stratégie RSE formalisée au sein de ma structure

Communication engagée

1. Je partage des actions et écogestes auprès des collaborateurs et partenaires.
2. Je valorise mes partenaires locaux et les actions que j'engage sur mon site ou mes supports de communication.
3. Je communique sur mon engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
4. Je mets en place des indicateurs de suivi pour mesurer mon impact durable et partager les résultats.
5. Je sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.

Évènementiel

Biodiversité et ressources naturelles

1. L'organisateur met en place des actions visant à réduire sa consommation d'eau. Exemples : équipements spéciaux pour les sanitaires (chasse-eau double flux), sanitaires (chasse-eau double flux), lavabo (mousseurs, voire autres équipements), suivi de sa consommation avec objectif de la réduire, gestion durable pour les aménagements extérieurs...).

2. L'organisateur met en place des actions pour la réutilisation des eaux usées.
3. L'évènement met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie. Exemple : éclairage basse consommation, location de matériel économe en consommation d'énergie (ex: LED) etc.
4. L'organisateur a opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.

Déchets et économie circulaire

1. L'organisateur ne propose pas de bouteilles en plastique et canettes individuelles et privilégie l'utilisation de gourdes, de grands contenants, de carafes et de verres à la demande.
2. L'organisateur réduit l'utilisation des produits à usage unique, favorise le vrac et supprime les goodies ou en choisi des réutilisables et utiles.
3. L'organisateur met en place un tri efficace des déchets et installe une signalétique explicative sur les consignes de tri.
4. L'organisateur identifie en amont les types de déchets susceptibles d'être produits (vaisselle, déco...) et chercher des solutions pour les éviter.
5. L'organisateur privilégie la location, la mutualisation et la réutilisation par rapport à l'achat (déco, mobilier, vaisselle...).

Mobilité durable

1. Des solutions de transports mutualisées (navettes, covoiturage) sont mises en place.
2. L'évènement dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et/ou d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
3. Un bilan carbone vient compléter l'approche durable.
4. L'organisateur propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active.

Achats et partenariats responsables

1. Si c'est possible, l'organisateur favorise les engagements de long terme avec les partenaires et fournisseurs.
2. L'organisateur favorise les achats en circuit court (artisans et entreprises locales par exemple).
3. L'organisateur privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.

4. Les infrastructures (stand, scènes, toilettes sèches) sont construites et conçues de manière durable.
5. L'évènement a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. L'évènement met en place des actions pour faciliter l'accès de son offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
2. L'évènement propose des tarifs particuliers pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les familles, etc.
3. L'évènement est partenaire d'initiatives locales (ex.: dons à des associations, financement de projets locaux).
4. L'organisateur met en place des adaptations au regard de la saisonnalité pour répartir les flux et/ou éviter les nuisances aux habitants.
5. L'évènement fait appel à des bénévoles ou partenaires associatifs pour renforcer son ancrage local.
6. L'organisateur favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion dans la programmation.
7. L'organisateur emploie en majorité des personnes en CDI, ou met en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
8. L'organisateur emploie des saisonniers/étudiants engagés l'année passée pour la saison à venir.
9. L'organisateur met en place une stratégie RSE formalisée au sein de la structure.
10. L'organisateur intègre une dimension culturelle dans son offre (mise en valeur du patrimoine, histoire du lieu, etc.)

Communication engagée

1. L'organisateur partage des actions et écogestes auprès des collaborateurs, partenaires et visiteurs.
2. Les partenaires locaux et les actions engagées sont valorisés sur le site internet ou sur les supports de communication.
3. L'organisateur communique sur son engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
4. L'évènement dispose d'une charte diffusant ses valeurs et engagements auprès des salariés, associés, bénévoles et clients.
5. L'organisation désigne un référent éco événement.
6. L'organisateur met en place des indicateurs de suivi pour mesurer son impact durable et partager ses résultats.

7. L'organisateur sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.

Prestataire d'activité

Biodiversité et ressources naturelles

1. Je mets en place des actions visant à réduire sa consommation d'eau. Exemples : équipements spéciaux pour les sanitaires (chasse-eau double flux), sanitaires (chasse-eau double flux), lavabo (mousseurs, voire autres équipements), suivi de sa consommation avec objectif de la réduire, gestion durable pour les aménagements extérieurs...).
2. Je mets en place des actions de réduction de la consommation d'énergie. Exemples : panneaux solaires, éclairage basse consommation, etc.
3. J'ai opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.
4. Si j'ai un local, mon bâtiment est bien isolé pour limiter la consommation énergétique.
5. J'adapte mes activités selon la saison et la fragilité des milieux naturels visités.
6. Je valorise des actions qui participent au maintien de la biodiversité.

Déchets et économie circulaire

1. J'effectue un tri efficace des déchets
2. Je favorise la seconde main et/ou revend le matériel en fin de saison.
3. Je n'utilise pas de produits à usage unique

Mobilité durable

1. Pendant la prestation, les clients/visiteurs n'utilisent pas de véhicule motorisé.
2. J'encourage la mobilité durable pour mes clients et employés : bornes de recharge pour véhicules électriques, informations sur la mobilité douce, les transports en commun et l'écoconduite.
3. Je dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et/ou d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
4. Je propose des points de départ accessibles en transports en commun
5. Je propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active.

Achats et partenariats responsables

1. Je favorise les engagements de long terme avec les partenaires et fournisseurs.
2. Je privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.
3. Lors d'achats, je privilégie les matériaux écologiques.
4. Je travaille avec des artisans, guides locaux ou experts du territoire pour enrichir mes prestations.
5. S'il y a un temps de collation ou espace de vente, un atelier ou une dégustation, je privilégie un approvisionnement en produits locaux et de saison.
6. Je favorise majoritairement les achats en circuit court (artisans et entreprises locales par exemple).
7. Mon activité a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. J'accepte les chèques vacances et/ou les chèques CAF.
2. Je propose des tarifs particuliers pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les familles, etc.
3. Je mets en place des actions pour faciliter l'accès de mon offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
4. Je mets en place des adaptations de l'offre (quotas, prix, réservation...) au regard de la saisonnalité pour répartir les flux et/ou éviter les nuisances aux habitants.
5. Je favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
6. Je recrute en majorité des personnes en CDI, ou je mets en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
7. Je priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année passée pour la saison à venir.
8. Je mets en place une stratégie RSE formalisée au sein de la structure.

Communication engagée

1. Je communique sur mon engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
2. Je sensibilise les participants à la préservation de l'environnement, aux écogestes et aux enjeux de préservation du patrimoine pendant l'activité.
3. J'ai mis en place une charte/engagement visant à minimiser l'impact de mon activité sur l'environnement.

4. Je valorise les partenaires locaux et les actions que j'engage sur mon site ou mes supports de communication.
5. Je mets en place des indicateurs de suivi pour mesurer mon impact durable et partager les résultats.
6. Je sensibilise et forme mes équipes aux enjeux du développement durable.

Sites culturels et de loisirs

Biodiversité et ressources naturelles

1. Le site met en place des actions visant à réduire sa consommation d'eau.
Exemples : équipements spéciaux pour les sanitaires (chasse-eau double flux), sanitaires (chasse-eau double flux), lavabo (mousseurs, voire autres équipements), suivi de sa consommation avec objectif de la réduire, gestion durable pour les aménagements extérieurs...).
2. Le site met en place des actions pour la réutilisation des eaux usées.
3. Le site met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie.
Exemples : éclairage basse conso et détecteurs de présence
4. Le site a opté pour une offre d'énergie d'origine renouvelable.
5. Le bâtiment est bien isolé et limite la consommation énergétique.
6. Le site met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : panneaux solaires, pompe à chaleur etc.
7. Le site met en place des actions de réduction de la consommation d'énergie : rideaux/stores isolants

Déchets et économie circulaire

1. Le site déploie une politique de gestion des déchets ou tend vers la réduction de l'usage de produits jetables/à usage unique.
2. Le site met en place des actions éco-déchets ou sensibilise les visiteurs.
3. Si le site dispose d'une boutique, une politique de réduction des emballages et déchets est déployée.

Mobilité durable

1. Le site est accessible en transports en commun.

2. Le site encourage la mobilité durable pour ses clients et employés : bornes de recharge pour véhicules électriques, informations sur la mobilité douce, les transports en commun et l'écoconduite.
3. Le site dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et/ou d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
4. Le site propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active

Achats et partenariats responsables

1. Le site favorise les engagements de long terme avec les partenaires et fournisseurs.
2. Le site privilégie les fournisseurs engagés dans une démarche sociale et environnementale.
3. S'il y a un temps de collation ou espace de vente, un atelier ou une dégustation, le site privilégie un approvisionnement en produits locaux et de saison.
4. Le site a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. Le site accepte les chèques vacances et/ou les chèques CAF.
2. Le site met en place des actions pour faciliter l'accès de son offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
3. Le site est partenaire d'initiatives locales, liées à l'éducation, la santé et/ou à visée environnementale.
4. Le site met en place des adaptations au regard de la saisonnalité (quotas, prix, réservation...) pour répartir les flux et/ou éviter les nuisances aux habitants.
5. Le site favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
6. Le site recrute en majorité des personnes en CDI, ou met en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
7. Le site propose des tarifs particuliers pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les familles, etc.
8. Le site priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année passée pour la saison à venir.
9. Le site met en place une stratégie RSE
10. Le site intègre une dimension culturelle dans son offre (mise en valeur du patrimoine, histoire du lieu, etc.)

Communication engagée

1. Le site partage des actions et écogestes auprès des collaborateurs et partenaires.
2. Le site valorise des partenaires locaux et les actions engagées sur son site ou ses supports de communication.
3. Le site communique sur son engagement durable (ex.: historique, missions, partenaires, engagements, etc.).
4. Le site propose des expériences immersives ou éducatives sur l'environnement, le patrimoine ou le développement durable (ateliers, panneaux pédagogiques, etc).
5. Le site met en place des indicateurs de suivi pour mesurer son impact durable et partager ses résultats.
6. Le site sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.

Sites naturels

Biodiversité et ressources naturelles

1. Le site met en place des actions pour la protection des espèces menacées ou vulnérables présentes sur le site.
2. Les visiteurs sont sensibilisés à la biodiversité locale et à son importance pour l'écosystème.
3. Le site met en place des actions pour maintenir ou restaurer les habitats naturels, comme les milieux aquatiques (étangs, rivières) ou forestiers, et favoriser la régénération des écosystèmes.

Déchets et économie circulaire

1. Le site déploie une politique de gestion des déchets et sensibilise les visiteurs.

Mobilité durable

1. Le site est accessible en transports en commun.
2. Le site dispose d'un parking équipé de bornes de recharge pour les véhicules électriques et d'infrastructures pour accueillir les vélos (abris sécurisés).
3. Le site propose une réduction ou un avantage pour les clients venus en transports en commun ou mobilité active.

Achats et partenariats responsables

1. Le site privilégie des matériaux écologiques/biosourcés pour les projets d'aménagement et rénovation.
2. Le site a permis de restaurer un élément du patrimoine (grange, château, etc.).

Engagement social et local

1. Le site propose des tarifs particuliers pour les demandeurs d'emplois, les étudiants, les familles, etc.
2. Le site met en place des actions pour faciliter l'accès de son offre aux personnes en situation de handicap (moteur, sensoriel, etc.).
3. Le site met en place des adaptations de l'offre au regard de la saisonnalité pour répartir les flux et/ou éviter les nuisances aux habitants.
4. Le site accepte les chèques vacances et/ou les chèques CAF.
5. Le site recrute en majorité des personnes en CDI, ou met en place un plan pour atteindre une majorité de salariés en CDI.
6. Le site favorise l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et l'inclusion.
7. Le site priorise l'emploi de saisonniers/étudiants engagés l'année précédente, pour la saison à venir.
8. Le site met en place une stratégie RSE.
9. Le site intègre une dimension culturelle dans son offre (mise en valeur du patrimoine, histoire du lieu, etc.)

Communication engagée

1. Le site propose des expériences immersives ou éducatives sur l'environnement, le patrimoine ou le développement durable (ateliers, panneaux pédagogiques, etc).
2. Le site met en place une communication pour sensibiliser les visiteurs aux comportements respectueux (silence, respect des habitats naturels, sentiers balisés).
3. Le site met en place des indicateurs de suivi pour mesurer son impact durable et partager ses résultats.
4. Le site sensibilise et forme les équipes aux enjeux du développement durable.